

# Gambie

La **Fondation Wayamo** et la **Fondation Konrad Adenauer** retracent les événements clés des efforts de lutte contre l'impunité pour les crimes commis par le régime de Yahya Jammeh, ancien président de la Gambie.



Dernière mise à jour : mars 2021  
JusticeAfriqueOuest.wayamo.com

JULI  
1994



## Le président Dawda Jawara renversé par un coup d'État

Jawara est renversé par un coup d'État sans effusion de sang, mené par Yahya Jammeh, un officier de 29 ans de l'armée nationale, chargé de commander la police militaire. Jawara a été Premier ministre de 1962 à 1970, puis premier président de la Gambie de 1970 à 1994. En tant que président du Conseil provisoire de gouvernement des forces armées, Jammeh se considère de facto comme le leader national.

Président Dawda Jawara © 1979, Fernando Pereira Anefo - Nationaal Archief

SEPT  
1996



## Yahya Jammeh élu président de la Gambie

Au cours des vingt-et-un ans qui suivent, son régime devient de plus en plus autoritaire avec de graves violations des droits de l'Homme.

Yahya Jammeh à la Maison blanche © 2014, Amanda Lucidon White House Public Domain

JUILLET 2005

## Massacre des migrants africains

Les forces de sécurité gambiennes arrêtent les migrants à destination de l'Europe après leur arrivée en bateau en Gambie, car elles les soupçonnent d'être impliqués dans une tentative de coup d'État. Au cours des dix jours qui suivent, la quasi-totalité d'entre eux, dont environ 44 ghanéens, neuf nigériens, deux togolais, des ressortissants de Côte d'Ivoire et du Sénégal, ainsi qu'un gambien, sont tués en Gambie ou emmenés de l'autre côté de la frontière, au Sénégal, où ils sont abattus et leurs corps jetés dans des puits.

2009

## L'ONU et la CEDEAO enquêtent sur le meurtre de migrants africains

Les Nations Unies et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) publient le rapport d'une équipe d'enquête conjointe sur le massacre présumé de 52 migrants africains par les forces de sécurité en Gambie. Le rapport conclut que des éléments « sans scrupules » des services de sécurité ont « agi de leur propre chef ». Le rapport complet n'a jamais été rendu public.

2009

## Le Ghana et la Gambie signent un accord

Le Ghana et la Gambie s'engagent à utiliser « tous les moyens disponibles » pour poursuivre les responsables de la mort des migrants africains. Aucune arrestation n'a jamais eu lieu. Le mémorandum d'accord stipule que le gouvernement gambien n'est pas complice des décès, mais qu'il versera des indemnités aux familles. Chacune des 27 familles a reçu environ 6 800 dollars. Seuls six corps ont été restitués.

1  
DÉC.  
2016



## Yahya Jammeh perd l'élection présidentielle au profit d'Adama Barrow

La victoire est assurée en grande partie grâce à la société civile et à l'activisme des jeunes.

Adama Barrow, Président de la République de la Gambie © Chatham House

9 DÉCEMBRE 2016

## Jammeh rejette les résultats de l'élection

Invoquant des « anomalies graves et inacceptables », Jammeh se tourne vers la Cour Suprême, une institution qu'il considère sous contrôle, pour confirmer ses allégations. Le lendemain, Jammeh déploie l'armée dans toute la région de la capitale et occupe la commission électorale. Les tentatives de la CEDEAO et de l'UA pour négocier une résolution échouent.

19  
JAN.  
2017



## Intervention militaire

Sous les auspices de la CEDEAO, une coalition militaire composée du Sénégal, du Nigeria et du Ghana entre en Gambie, forçant Jammeh à abandonner le pouvoir et à s'exiler en Guinée Equatoriale deux jours plus tard.

## Adama Barrow prête serment en tant que président

Les troupes ghanéennes de la CEDEAO lors d'un exercice d'entraînement © Sgt. William Gore

JANVIER 2017

## Ousman Sonko fait l'objet d'une enquête en vertu de la compétence universelle

L'ancien ministre de l'intérieur gambien, Ousman Sonko, est arrêté en Suisse et une enquête est ouverte, où il est actuellement en détention préventive.

FÉVRIER 2017

## Les « Junglers » arrêtés

Après l'exil de Jammeh, des membres clés de ses « Junglers », une unité de sécurité d'élite qui lui servait de tueurs à gages personnels, ont fui le pays ou ont été arrêtés par le nouveau chef militaire de la Gambie. Parmi les personnes arrêtées figurent Pa Ousman Sanneh, Malick Jatta, Omar Jallow, Amadou Badjie, Alieu Jeng et Ismaila Jammeh.

MAR.  
2017

## Ouverture du dossier de la NIA 9 : le Ministre de la justice s'engage à ne pas poursuivre les procès jusqu'à ce que les capacités judiciaires soient renforcées

La première affaire concernant les crimes présumés des associés de Jammeh, est ouverte contre neuf anciens agents de l'Agence nationale de renseignement (NIA), accusés d'être impliqués dans le meurtre de Solo Sandeng, un militant politique mort en détention en avril 2016. Malgré quelques avancées, l'affaire progresse lentement et se retrouve bloquée par les tactiques de la défense visant à retarder le procès. Le ministre de la justice Tambadou critique la police pour avoir arrêté les accusés « Junglers », ajoutant que cela précipiterait l'enquête et le procès. Tambadou déclare qu'« aucune nouvelle affaire pénale concernant des crimes prétendument commis par l'ancien gouvernement ne sera traitée » tant que la capacité du secteur judiciaire n'aura pas été renforcée.

JUIN 2017

## Création de la Commission Janneh

La Commission d'enquête sur les activités financières des organismes, entreprises et institutions publiques, connue sous le nom de Commission Janneh, est créée. C'est la première étape vers le recouvrement des biens mal acquis par les membres de l'ancien régime et ses partenaires commerciaux. La commission publie son rapport en mars 2019, accompagné d'un « livre blanc » du gouvernement, décrivant la politique envisagée pour mettre en œuvre les recommandations du rapport.

13 DÉCEMBRE 2017

## Création de la Commission vérité

La loi sur la Commission vérité, réconciliation et réparation (TRRC) est adoptée par l'Assemblée nationale. La Commission vérité est chargée d'identifier et d'enquêter sur les principaux responsables des crimes commis sous le régime de Jammeh, et de recommander l'immunité ou les poursuites à l'encontre de ces personnes.

MARS 2018

## Libération de l'ancien directeur de prison

David Colley, l'ancien directeur de la prison Mile 2, accusé du meurtre de Baba Jobe et d'abus de pouvoir en mars 2018, est libéré après une brève période de détention. Il témoignera en juillet 2020 pendant trois jours devant la TRRC.

MAI 2018

## La société civile demande à ce que Jammeh soit jugé au Ghana

Une coalition d'acteurs de la société civile nationale et internationale, connue sous le nom de « Jammeh2Justice », demande l'extradition de Jammeh vers le Ghana afin qu'il soit jugé pour le meurtre de 52 migrants africains, la majorité d'entre eux étant originaires du Ghana. En mai 2018, le ministère ghanéen des affaires étrangères et le ministère de la justice s'engagent à étudier les implications juridiques et diplomatiques d'une éventuelle affaire.

29 AOÛT 2018

## Quatre membres de l'unité d'élite de sécurité de Jammeh libérés

Quatre « Junglers » sont libérés sans inculpations. Le chef de l'armée qui les a détenus affirme que les « interrogatoires approfondis » n'ont révélé aucune preuve les liant à des actes répréhensibles.

28 OCTOBRE 2018

## Retrait des accusations portées contre des fonctionnaires de la NIA

Le ministère de la justice annonce le retrait des accusations portées contre plusieurs fonctionnaires de la NIA, accusés d'avoir participé à l'enterrement de l'activiste politique Solo Sandeng.

3 JANVIER 2019

## Libération du soldat accusé du meurtre d'un collègue

L'ancien soldat Malick Boye est accusé d'avoir tué une femme soldat en 2011 sur ordre de l'ancien président Jammeh. Les médias rapportent que son rôle présumé dans ce décès n'a pas fait l'objet d'une enquête.

7  
JAN.  
2019

## Première audition publique de la TRRC

8 JANVIER 2019

## Fin de l'enquête sur les décès de manifestants de 2018

Le président Barrow annonce qu'il met fin aux poursuites engagées contre les policiers responsables de la mort de manifestants dans le village de Faraba Banta en juin 2018.

JUILLET - AOÛT 2019

## Les « Junglers » témoignent devant la TRRC

Les membres de l'unité d'élite avouent des actes de meurtre, de torture et d'autres méfaits graves. Suite aux témoignages, Pa Ousman Sanneh, Malick Jatta, Omar Jallow et Amadou Badjie sont libérés. Deux autres « Junglers » restent en prison suite à leurs témoignages devant la TRRC, jugés mensongers par le Ministre de la justice.

SEPTEMBRE 2020

## L'Assemblée nationale rejette la nouvelle Constitution

Les membres du parti politique du président Barrow jouent un rôle déterminant dans le rejet du projet pour une nouvelle constitution à l'Assemblée nationale. Parmi ses nouvelles dispositions, le projet de constitution prévoyait la limitation des mandats présidentiels.



L'arche 22 sur la route de Banjul en Gambie © Hannu Säskilähti, Wikimedia

11  
JUIN  
2020

## Un « Jungler » accusé de tortures aux États-Unis

Les États-Unis accusent Michael Sang Correa en vertu de la loi fédérale de 1994 sur la torture extraterritoriale, qui permet aux tribunaux américains de juger les fonctionnaires accusés de tortures, indépendamment du lieu où les actes ont été commis ou de la nationalité des personnes impliquées. Le tribunal de district du Colorado allègue que Correa est responsable de la torture d'au moins six personnes en 2006.

JUILLET 2021

## Date prévue pour la publication du rapport final de la TRRC